MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interministérielle
de la transformation publique

Paris, le 26 mars 2024

Agence de CONSEIL INTERNE de l'État

L'État renforce ses compétences en créant son agence de conseil interne

Dans la continuité des engagements pris par le Gouvernement pour réduire et encadrer le recours aux prestations de conseil externes, Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a inauguré ce jour les locaux de la nouvelle Agence de conseil interne de l'Etat. L'Agence a pour mission d'accompagner les administrations dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs politiques prioritaires et dans leurs projets de transformation.
Rattachée au délégué interministériel à la transformation publique (DITP), l'Agence compte 53 agents d'ores et déjà mobilisés, ils seront 75 d'ici la fin de l'année 2024.

« Ces trois dernières années, les dépenses de conseil externes de l'Etat ont été divisées par 3. Nous marquons une nouvelle étape avec la création de l'Agence de conseil interne de l'État, partenaire et interlocuteur privilégié des administrations pour le cadrage et la mise en œuvre de leurs projets de transformation ».
Stanislas GUERINI

RENFORCER LES COMPÉTENCES INTERNES DE L'ETAT

Plan d'achat de l'État de 2021, circulaire du Premier ministre de 2022, nouvel accord-cadre en 2023 : une véritable stratégie de pilotage des dépenses de conseil et d'internalisation des compétences de conseil a été mise en place par le Gouvernement sous la coordination du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Désormais, chaque ministère dispose d'un dispositif interne de pilotage permettant de rationaliser ses dépenses de conseil.

Un pôle interministériel d'achat de prestations de conseil a été créé au sein de la DITP sous mandat de la direction des achats de l'État. Sa mission est triple : conseiller les administrations dans le recours aux consultants externes, mettre en place des marchés interministériels de conseil et donner un avis sur les commandes de prestations de conseil supérieures à 500 000 € TTC.

Les mécanismes mis en œuvre ces dernières années ont ainsi permis de réduire massivement les commandes de prestations de conseil : **celles-ci ont baissé de moitié entre 2021 et 2022 (137 M€ contre 271 M€) et ont été divisées par trois entre 2021 et 2023 (80 M€ contre 271 M€).**

Un nouvel accord-cadre interministériel de conseil intégrant les recommandations de la commission d'enquête du Sénat a été mis en place par le ministre Stanislas GUERINI en 2023.

Afin de réarmer concrètement l'État, en complément des inspections et conseils généraux déjà mobilisés pour conseiller le Gouvernement et du renforcement des capacités des administrations à conduire leurs projets, l'Agence de conseil interne de l'État a été créée au sein de la DITP. Ses services nous permettront de **réaliser en interne une part croissante des besoins de conseil externe**.

L'AGENCE DE CONSEIL INTERNE DE L'ÉTAT, UN APPUI ET UN PARTENAIRE POUR LES ADMINISTRATIONS

L'Agence de conseil interne de l'État a vocation à accompagner les services et opérateurs de l'État pour opérationnaliser les politiques prioritaires du Gouvernement, rendre nos politiques publiques plus efficaces et économes des deniers publics, et aider les administrations à conduire leurs projets de transformation pour les usagers et les agents.

« Les équipes de l'Agence de conseil interne sont dédiées à l'appui direct des administrations. Leur méthode : construire avec les administrations, les agents et les parties prenantes, des solutions sur mesure, lucides, robustes, concrètes et directement opérationnelles ». Thierry LAMBERT, Délégué interministériel à la transformation publique.

Constituée essentiellement de spécialistes du conseil en transformation et organisation ainsi qu'en excellence opérationnelle, l'Agence comptera 75 agents à la fin de l'année 2024 (53 recrutés à ce jour).

Outre les profils consultants, la DITP mobilise ses autres services pour répondre aux besoins des administrations : design, sciences comportementales, facilitation, coaching, etc. Ces expertises combinées permettent de fournir des accompagnements « sur mesure » aux administrations.

LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE CONSEIL INTERNE AU SEIN DE L'ÉTAT

Une école de conseil interne et de l'excellence administrative a également été créée. Elle propose notamment des formations sur la **conduite de projet de transformation, les méthodes et outils du conseil** ainsi qu'**un cursus diplômant d'excellence administrative conçu par la DITP avec Centrale Supélec - INSP** pour répondre aux enjeux propres à l'administration.

Première promotion de l'Ecole : 10 agents de l'Education nationale ont reçu ce 26 mars la « ceinture jaune » de l'excellence administrative des mains de Stanislas GUERINI.

Cette remise de diplôme s'inscrit dans la continuité de la mission réalisée par la DITP auprès des services RH des rectorats. L'enjeu : internaliser ces compétences au sein de l'Éducation nationale pour aider les services à améliorer en continu leur fonctionnement, en associant pleinement les équipes.

Service presse de Stanislas GUERINI
presse.mtfp@transformation.gouv.fr
01 53 18 42 68

Contact Presse DITP
presse.ditp@modernisation.gouv.fr
Caroline Marcel Orzechowski – Tél. : 06 40 67 33 62
modernisation.gouv.fr